

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 08 AVRIL 2026 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33  
Quorum : 17

**PRÉSENTS :**

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame FALCON, Monsieur de BOISSIEU, Madame PETIT, Monsieur BRESSON, Madame SEYTIER, Monsieur BOURDIN, Monsieur RIGAUD, Madame PARIS, Monsieur BLANC, Monsieur TENAND, Monsieur RICHER, Monsieur BROYER, Madame ELEGBEDE, Madame BRISSEZ, Monsieur ENTEMEYER, Madame BARBISIO, Monsieur DEROUBAIX, Madame SPAHIU, Madame ARBORE, Monsieur BERNE, Madame JACQUET-FRANCILLON, Monsieur CHRISTIN, Madame PELISSIER, Monsieur ABBES, Madame QUELIN, Monsieur PITTO, Madame BOUILLET, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE.

**EXCUSÉES AYANT DONNÉ PROCURATION :**

Madame SONNERY à Monsieur GUEUR  
Madame KREUTER CHADENAS à Madame FALCON  
Madame BOULIN-BARDET à Monsieur de BOISSIEU

Le quorum est atteint.

\_\_\_\_\_

Monsieur BROYER est désigné secrétaire de séance.

**2026.03.15**

**CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS  
DIRECTS (CCID) – DÉSIGNATION DES MEMBRES**

(Rapporteur : Daniel FABRE)  
Nomenclature : 5.3 : Désignation de représentants

Suivant l'article 1650 du Code Général des Impôts, à l'issue des élections municipales, de nouveaux commissaires et suppléants doivent être proposés à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux qui décidera de leur nomination éventuelle à la Commission Communale des Impôts Directs.

Dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée de neuf membres, à savoir : le Maire ou l'adjoint délégué, Président, et huit commissaires.

Les commissaires doivent :

- ✚ être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- ✚ avoir au moins 18 ans ;
- ✚ jouir de leurs droits civils ;
- ✚ être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;
- ✚ être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Compte tenu que le territoire de la Commune comporte un ensemble de propriétés boisées de cent hectares au minimum, un commissaire titulaire et un commissaire suppléant doivent être propriétaires de bois ou de forêts d'une superficie suffisante et faisant l'objet d'une exploitation régulière.

Tout renouvellement du Conseil Municipal est assorti de la désignation de membres de la Commission Communale des Impôts Directs. Dans ce contexte, Monsieur le Maire précise que le Conseil Municipal doit présenter à la Direction des Services Fiscaux une liste de 32 contribuables (16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants) répondant à des critères bien précis afin que celle-ci procède à la désignation définitive de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

La liste qui sera présentée aux services fiscaux est annexée en fin de délibération.

Il est proposé, conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, que la désignation des conseillers municipaux et la nomination des représentants des associations soient effectuées au scrutin public à main levée.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

- ✚ D'EFFECTUER dans le cadre d'un scrutin public à main levée, la désignation des membres de la CCID ;
- ✚ DE PROPOSER la liste ci-dessous de 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux qui en retiendra 8 (huit) dans chaque catégorie.

**Président : Monsieur le Maire**

<b>Titulaires (16)</b>	<b>Adresses</b>
<b>Jean-Pierre BLANC</b>	<b><i>Chemin de la Dhuit</i></b>
<b>Géraldine MOIREAUD</b>	<b><i>93 rue Aristide Briand</i></b>
<b>Christian de BOISSIEU</b>	<b><i>86 rue du Trémollard</i></b>
<b>Liliane FALCON</b>	<b><i>15 rue du Grand Dunois</i></b>
<b>Nelly COULET</b>	<b><i>5 parc du Beau Fayard</i></b>
<b>Sylvie SONNERY</b>	<b><i>36 Lot en Marmoerain</i></b>
<b>Patrick TENAND</b>	<b><i>466 rue du 08 février 1944 les Allymes</i></b>

<b>Quentin BRESSON</b>	<b>96 route du maquis</b>
<b>Guillaume RAUZY</b>	<b>11 allée des Hauts de Tiret</b>
<b>David DI PERNA</b>	<b>617 rue de Prémonin</b>
<b>Annie GALVEZ</b>	<b>56B avenue du Général Sarrail</b>
<b>Laure BARBISIO</b>	<b>18 chemin de la vie de Gacieux</b>
<b>Mohamed ABBES</b>	<b>16B rue du Carré Jean-Claude</b>
<b>Marie-Claudie QUELIN</b>	<b>6 chemin du Prieuré</b>
<b>Marine PELISSIER</b>	<b>144 rue de Vareilles</b>
<b>Maxime PITTO</b>	<b>Bât B – 12 rue Jacques Prévert</b>

<b>Suppléants (16)</b>	<b>Adresses</b>
<b>Rémi ENTEMEYER</b>	<b>26 chemin de Grand Champ</b>
<b>Alain RICHER</b>	<b>11 rue Jean Emery</b>
<b>Philippe BROYER</b>	<b>7 rue du Dépôt</b>
<b>Jean-Marc RIGAUD</b>	<b>3 Avenue Paul Painlevé</b>
<b>Marlène BRISSEZ</b>	<b>219 rue de la République</b>
<b>Aurélia KREUTER CHADENAS</b>	<b>78 avenue Paul Painlevé</b>
<b>Stéphanie PARIS</b>	<b>3 rue André Lemitre</b>
<b>Pascale ARBORE</b>	<b>119 rue de la République</b>
<b>Alain SERRES</b>	<b>15 rue de Longeraie</b>
<b>Zarife SPAHIU</b>	<b>4 rue Gustave Noblemaire</b>
<b>Marie-Christine SEYTIER</b>	<b>17 rue de la Bibette</b>
<b>Aurélié PETIT</b>	<b>26 rue du Bosquet</b>
<b>Frédéric LAFAYOLLE DE LA BRUYERE</b>	<b>23 avenue de la Libération</b>
<b>Delphine BOUILLET</b>	<b>63 chemin de Ronde</b>
<b>Rémi CHRISTIN</b>	<b>267 rue du 8 février 1944 - Les Allymes</b>
<b>Marie-Pierre MEYZONNY</b>	<b>65 rue de la République</b>

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 10 AVR. 2026

Daniel FABRE  
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Philippe BROYER  
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture  
091-21970046-20260408-DEL\_2026\_03\_15-DE1  
Date de télétransmission : 10/04/2026  
Date de réception préfecture : 10/04/2026 3